



Madame Sarah BEAUVAIS
Chargée de Communication et d'Administration
Maison des Citoyens du Monde
8-rue Lekain
44000 NANTES

Nantes, le **02 MARS 2020**

Objet / Plaidoyer élections municipales 2020

Ref /2020-02_MCM

Madame,

Je place au cœur de mon engagement politique les valeurs d'égalité, de solidarité et de tolérance. Elles irriguent les actions que j'ai menées durant le mandat qui s'achève comme les propositions que je fais aux Nantaises et aux Nantais dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Ces valeurs, qui fondent mon action, sont également profondément nantaises. Notre ville, dans son histoire comme dans ce qui constitue sa singularité, se caractérise par sa profonde ouverture au monde, sa capacité à accueillir l'autre, à le considérer comme une richesse.

Cela s'est traduit dans de très nombreuses politiques, à travers des actions très variées, car je suis profondément convaincue que c'est par un travail à la fois transversal et tous azimuts que l'on peut véritablement assurer à l'humain sa dignité. Or, il s'agit là d'un objectif avec lequel je ne transigerai jamais.

J'ai donc fait le choix d'une action résolue de promotion des droits humains. J'ai ainsi créé une Saison des Droits humains, pour nourrir la réflexion et les échanges sur ce sujet essentiel. Je souhaite naturellement que celle-ci soit encore amplifiée, et c'est ce que je m'engage à faire avec l'ensemble des acteurs engagés sur cette question fondamentale. Plus largement, je continuerai à promouvoir la défense des droits humains dans le cadre de l'ensemble de l'action municipale.

Toujours en matière de droits humains, notre équipe a été très mobilisée durant ce mandat pour permettre la mise à l'abri des personnes sans domicile, y compris des personnes migrantes, par exemple en mettant à disposition de l'Etat et de ses opérateurs, des locaux vacants afin de créer des centres d'hébergement. Parallèlement, la ville met à la disposition de certaines associations, des locaux et/ou des financements, afin d'accueillir des personnes qui n'ont pas d'hébergement ou ne relèvent pas de la demande d'asile (jeunes isolés, personnes exilées avec l'ADA mais sans hébergement, etc).

1/6

Johanna ROLLAND
11 Impasse Juton
44000 Nantes

Tél. +33 (0)2 28 29 04 87
contact@jr2020.com
<https://jr2020.fr>

#JR2020



Je souhaite naturellement que nous poursuivions notre action en ce sens, dans le respect des règles s'imposant à une collectivité et en complémentarité avec l'État, à qui il incombe d'assurer l'hébergement d'urgence et l'accès aux conditions matérielles d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Plus largement, je suis pleinement engagée pour assurer le droit au logement. Face à l'évolution démographique, il est indispensable de permettre la construction de nouveaux logements pour assurer l'effectivité de ce droit. Je poursuivrai donc l'effort en ce sens, avec toujours une attention à la qualité de ces logements, à la mixité et à la lutte contre l'étalement urbain.

Pour les publics spécifiques, je suis favorable à la mise en place d'une mission assurant le recensement des locaux vacants et que les résultats de cette mission soient présentés aux acteurs associatifs engagés sur ces questions. De même, j'ai souhaité que Nantes métropole soit l'un des premiers territoires à participer à la démarche « Logement d'abord » afin de faciliter l'accès au logement des personnes en grande précarité. Enfin j'ai voulu que Nantes et son CCAS, ainsi que la Métropole, renouvellent leur engagement dans la Charte de lutte contre les expulsions locatives, afin de tout mettre en œuvre pour éviter cette issue.

La question de l'accueil, digne et effectif, des personnes migrantes, est absolument essentielle. Je souhaite donc favoriser le respect du droit d'asile et des droits humains associés aux migrations, en poursuivant le soutien fort auprès des acteurs associatifs qui mobilisent les leviers juridiques notamment pour l'effectivité de ces droits. Je propose également qu'une coordination des acteurs locaux et associatifs soit impulsée par l'Etat sur le sujet des migrations. Je m'engage à une participation de notre équipe dans une telle coordination. Enfin, en tant que candidate à une fonction électorale, je me dois de respecter la loi. Cependant, je soutiens les associations qui s'attachent à défendre les droits humains, notamment le droit de demander l'asile, ou encore le droit de venir en aide à une personne en situation de vulnérabilité.

Cette question est indissociable de celle de l'égalité, qui nourrit mes combats.

Cela s'est traduit concrètement par la création d'une délégation dédiée à l'égalité réelle et à la lutte contre les discriminations (avec en parallèle la création d'un service dédié : la Mission Égalité). Cette délégation s'est accompagnée de délégations plus spécifiques : contre les LGBTphobies, pour l'égalité femmes-hommes, pour l'accessibilité universelle, et une délégation rattachée au dialogue citoyen, sur l'intégration et la citoyenneté des étrangers. Cela traduit l'approche transversale, essentielle, pour l'égalité.



Nous avons bien sûr agi très concrètement. Ainsi, la Ville de Nantes a mis en place un numéro pour accompagner et orienter les personnes victimes de discrimination : AllôNantes Discriminations. Pour aller plus loin dans le combat quotidien pour l'égalité, je propose de créer un observatoire nantais des discriminations d'accès à l'emploi.

Notre démarche de lutte contre les discriminations s'accompagne aussi d'une réflexion sur notre propre exemplarité, en tant que collectivité, pour ne pas reproduire des discriminations, dans nos processus de recrutement et processus internes, avec des actions de prévention et de formation des agents. Cette volonté d'exemplarité a été reconnue par le label Diversité que nous avons reçu en 2019.

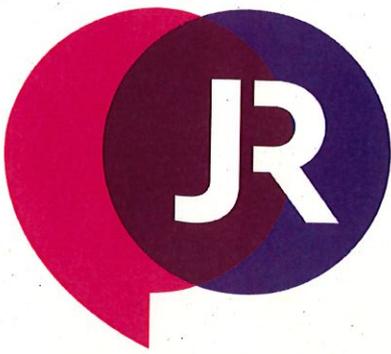
Par ailleurs, Nantes est l'une des rares villes à avoir créé un Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers (CNCE). Il permet aux étrangers non communautaires de pouvoir bénéficier d'un espace de participation citoyenne au sein de la ville. Durant ce mandat, le CNCE a notamment impulsé la réalisation d'outils, dont un livret d'accueil traduit en plusieurs langues, édité à 20 000 exemplaires, pour faciliter le séjour des Nantais-es étranger.ère.s qui arrivent chaque année, et répondre à leurs questions spécifiques sur toutes les thématiques relatives à leur installation et de réflexions sur l'apprentissage du français, en particulier. Par ailleurs, depuis 2014, les agents de la Ville peuvent recourir à une plateforme téléphonique d'interprétariat en cas de difficulté de communication avec un citoyen-usager ne maîtrisant pas, ou mal, le français.

Ces actions contribuent à un meilleur accueil et à une meilleure intégration des étrangers. C'est toutefois insuffisant. Je l'ai toujours dit très clairement : je souhaite que le droit de vote soit accordée aux ressortissants étrangers pour les élections municipales et européennes, y compris ceux qui n'appartiennent pas à l'Union européenne.

Je me suis naturellement engagée résolument en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes, et j'en ai fait l'une des exigences prioritaires et transversales de l'action municipale.

Concrètement et à titre d'exemples, nous avons œuvré en faveur de l'égalité :

- dans les représentations, avec la féminisation des noms de rue et d'équipements publics,
- dans les choix et les parcours de vie, en soutenant l'entrepreneuriat féminin, en étant la première collectivité à proposer des ateliers de negotraining (négociations salariales), en favorisant les pratiques sportives libres pour les femmes,



- dans les espaces publics, en conduisant une démarche sur l'égalité entre les femmes et les hommes la nuit sur l'espace public (avec une expérimentation par exemple sur les cheminements lumineux, là où le sentiment d'insécurité exprimé par les femmes lors du diagnostic était fort)

Et bien sûr, nous avons créé Citad'elles, premier centre en France de consultation post-traumatique pour les femmes victimes de violences et leurs enfants (accueil gratuit, écoute, mise à l'abri en urgence, accompagnement, aide médicale, juridique, et sociale).

Ces actions, que la collectivité a réalisées en s'appuyant sur le Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes, sont importantes, et nous les amplifierons. Je souhaite faire de Nantes, la première ville non-sexiste de France à 10 ans. La première ville où être fille ou femme, ne sera plus synonyme de moindres opportunités dans la vie, d'une liberté entravée pour se choisir un destin et où chacune pourra le réaliser selon ses envies, son travail, ses capacités et non plus selon son genre et les stéréotypes que l'on y aura associés.

Concrètement, j'ai l'ambition que Nantes soit une ville où :

- Les femmes, partout, sont en sécurité : en s'engageant à ce que tous les espaces publics nantais fassent une place à tou.te.s, par des aménagements non genrés, en créant réseau de lieux de convivialité et de fête (cafés, bars, discothèques) labellisés « non sexistes » (Formation des personnels,...), et en développant le réseau café-citoyens pour offrir des lieux d'accueil et de refuge la nuit, en veillant à ce que chaque nouveau projet et chaque projet de réaménagement intègre les impératifs de sécurité.
- Les femmes, tout au long de leur vie, sont en confiance: en repensant les cours des écoles nantaises pour favoriser la mixité filles-garçons, en soutenant l'accès à tous les sports pour les filles et les femmes, et en déployant des ateliers de négociation dans les quartiers pour que les femmes reconnaissent leurs compétences, leur valeur ajoutée, qu'elles prennent confiance et ainsi former 5000 femmes à la négociation de leurs salaires sur le mandat pour réduire concrètement les inégalités salariales.

Bien sûr, j'ai voulu aussi, au cours de ce mandat, que nous soyons très volontaires en matière de coopération internationale. Celle-ci s'est caractérisée par une volonté de créer des partenariats de long terme avec les autorités locales pour permettre d'insuffler les dynamiques autonomes. Nous avons ainsi forgé des relations étroites, enrichissantes pour les deux parties, avec de nombreux partenaires comme Dschang au Cameroun, ou Grande Anse en Haïti. Nous avons initié une coopération avec Abu Dis, en Palestine, afin d'apporter aux populations des services de proximité, répondant à leurs besoins, par exemple en doublant la capacité d'accueil du centre de santé.



Nous avons aussi développé des partenariats innovants basés sur le commerce équitable, en mettant en relation des acteurs économiques. Nous l'avons fait pour le cacao haïtien, offrant aux chocolatiers nantais un produit de très grande qualité et permettant aux producteurs haïtiens de toucher le juste prix de leur travail.

Nous poursuivrons et approfondirons cet engagement, à la fois en nous appuyant sur ce que nous avons déjà effectué et en prenant de nouvelles initiatives. J'ai ainsi proposé d'augmenter d'un tiers le fonds d'aide d'urgence international de la Ville pour les victimes des catastrophes liées au réchauffement climatique, car on sait à quel point cela va constituer un enjeu majeur pour les populations exposées.

Je propose également que nous amplifions notre soutien à la création interculturelle avec les pays du sud, notamment par le soutien à la création d'une maison des arts à Rufisque.

Et, bien évidemment, nous continuerons à soutenir la formation à la coopération internationale, l'ouverture au monde et l'interculturalité et nous accompagnerons, comme nous avons déjà commencé à le faire, l'organisation de l'Université d'été solidaire 2020 à Nantes.

La dignité de l'être humain passe aussi, naturellement, par sa capacité à participer de manière étroite aux décisions qui le concernent.

Je suis donc très attachée à ce que chacune et chacun puisse défendre ses droits, notamment par l'exercice pacifique du droit de manifester et que la liberté d'expression soit pleinement et entièrement respectée.

Au plan municipal, pour promouvoir la participation citoyenne, enjeu démocratique majeur, j'ai donc voulu, dès 2014, repenser le dialogue citoyen. La feuille de route que j'ai fixée à cette occasion est claire : construire collectivement l'ensemble de nos politiques, de nos actions, de notre projet et, ainsi, faire la ville avec les Nantais-e-s. Le dialogue citoyen irrigue ainsi toutes les politiques municipales et se décline à toutes les échelles : de l'aménagement très concret d'une rue ou d'un square, jusqu'à l'organisation d'un grand débat métropolitain sur les enjeux de demain.

Concrètement, le dialogue citoyen à Nantes, ce sont, depuis 2014, 3 « grands débats » à l'échelle de la métropole, 87 démarches de dialogue citoyen et, au plus près des Nantaises et des Nantais, dans les 11 quartiers, pas moins de 165 démarches de dialogue conduites, et une cinquantaine d'initiatives citoyennes accompagnées. C'est d'ailleurs en grande partie à ces différentes méthodes de dialogue citoyen que Nantes doit son titre de Capitale européenne de l'innovation obtenue en 2019.

Je veux naturellement conforter cette démarche. C'est pourquoi je fais aux Nantaises et aux Nantais des propositions très concrètes, pour amplifier le partage de la décision sur des sujets qui engagent notre avenir.



- Organiser des Assises de la mobilité durable pour inventer les mobilités de demain et installer un Conseil des mobilités pour suivre les engagements pris.
- Organiser un grand débat citoyen sur le modèle de ville de demain en réponse aux enjeux écologiques et climatiques.
- Élaborer une charte de la démocratie numérique publique pour garantir les principes du débat public avec les outils numériques.
- Organiser des évaluations participatives et citoyennes des politiques publiques pour tenir compte des évolutions des modes de vie. La première se tiendra autour de : « Quelle santé, pour qui ? ».

Enfin, en ce qui concerne les questions climatiques, essentielles, nous sommes résolument engagés.

Le Conseil métropolitain du 4 octobre dernier a ainsi déclaré l'urgence climatique.

Par ailleurs, très concrètement, toutes les grandes orientations stratégiques de la métropole ont été revues à travers le prisme climatique : le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et le programme local de l'habitat (PLH), adoptés récemment, intègrent tous les questions de transition énergétique.

De même, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pose le cadre d'une ville à faible émission de CO2 en prévoyant une réduction de 50% d'ici 2030 des gaz à effet de serre (GES)/habitant. Les feuilles de route de la transition énergétique, de l'économie circulaire et le Projet Alimentaire Territorial engagent la collectivité dans nombre d'actions concrètes.

Pour aller plus loin, Nantes Métropole s'est engagée dans la démarche « éviter, réduire, compenser » (ERC), pour limiter les impacts des aménagements sur l'environnement, puis à réduire, et lorsque cela est inéluctable, à compenser ces impacts sur des sites naturels à restaurer.

L'ensemble de ces actions, dans des domaines différents, mais tous indissolublement liés, traduisent mon ambition et ma volonté de promouvoir encore davantage, à Nantes, les droits de l'être humain, sous toutes ses formes.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Johanna ROLLAND

Johanna ROLLAND

11 impasse Juton
44000 Nantes

Tél. +33 (0)2 28 29 04 87

contact@jr2020.com

<https://jr2020.fr>

#JR2020